



NÉGOCIATIONS – LE POINT SUR LA FIN DE SEMAINE

Au cours de la fin de semaine, Postes Canada a informé le public et les membres du STTP, par l'entremise des médias, que les négociatrices et négociateurs du Syndicat avaient passé la journée de samedi à la table de négociation à parler du personnel d'entretien ménager qui travaille dans les installations de la Société. Il s'agit d'une déformation complète des faits.

Les comités de négociation du STTP ont plutôt préparé leur réponse à la dernière proposition patronale relative à la livraison la fin de semaine, celle-ci n'ayant été présentée que tard vendredi. Selon cette proposition patronale, Postes Canada embaucherait des employées et employés à temps partiel pour la livraison le samedi seulement, et ces derniers n'auraient que huit (8) heures de travail par semaine. Qui peut vivre de cela?

Postes Canada semble essayer d'influencer l'opinion publique et de monter la population contre les travailleuses et travailleurs des postes, qui ont pourtant toujours fait preuve d'un engagement profond envers le pays et leurs concitoyens. Cette diversion ne fait pas que déformer la nature des négociations, elle mine aussi le travail acharné et le dévouement des employées et employés des postes.

Il est clair que Postes Canada est déconnectée de la classe ouvrière de ce pays. Un porte-parole de Postes Canada a déclaré plus tôt au cours de la grève que les jeunes ne voulaient pas d'un travail à plein temps et qu'ils préféreraient tous bénéficier de « flexibilité ». Mais au cours des dernières années, tout ce que nous avons entendu, c'est que les jeunes luttent contre le coût de la vie élevé. Ils cumulent plusieurs emplois, non pas par choix, mais par nécessité pour survivre. Nous négocions non seulement pour les travailleuses et travailleurs d'aujourd'hui, mais aussi pour que les travailleuses et travailleurs des postes à venir soient rémunérés équitablement afin qu'ils n'aient pas à cumuler plusieurs emplois.

Postes Canada veut également que les nouveaux travailleurs et travailleuses acceptent un régime de retraite à cotisations déterminées, même si notre régime de retraite à prestations déterminées est surfinancé à 140 %.

Samedi matin, après une semaine de discussions sur les colis sans réel mouvement de la part de l'employeur, le STTP a demandé à Postes Canada de répondre aux revendications urbaines présentées il y a un mois. Nous n'avons toujours pas eu de réponse jusqu'à maintenant. Ces revendications portaient notamment sur les effectifs du groupe 1 et sur la sous-traitance.

Effectifs du groupe 1

Le Syndicat a présenté des revendications visant l'augmentation du nombre de postes à plein temps dans les établissements, les bureaux de poste, les comptoirs postaux de la Société et les postes de factrices et facteurs afin qu'ils soient dotés d'effectifs adéquats. Durant les négociations, Postes Canada a constamment augmenté le nombre d'heures travaillées par les employées et employés temporaires dans la plupart de ses établissements, malgré les problèmes de maintien en poste et les coûts de formation. Nous voulons que le travail à plein temps soit mesuré au palier local plutôt que national. Nous demandons à Postes Canada d'offrir des heures de travail additionnelles aux employées et employés à temps partiel avant de recourir à de la main-d'œuvre temporaire, et nous voulons que les travailleuses et travailleurs à temps partiel et temporaires aient accès à des postes permanents à plein temps lorsque c'est possible, et à temps partiel seulement lorsque c'est nécessaire.

...2

Scan here to see recent bulletins >



Toutes ces mesures permettront de maximiser le nombre d'heures travaillées à taux simple avant de recourir à de la main-d'œuvre temporaire. Postes Canada n'a répondu à aucune des propositions du Syndicat.

Sous-traitance

Postes Canada a également omis de mentionner qu'un de ses négociateurs, un directeur des relations de travail, nous a récemment dit que Postes Canada pourrait sous-traiter les colis que nous livrons la fin de semaine sans modifier la convention collective. Les négociatrices et négociateurs du STTP ont perçu ce commentaire comme une menace.

Bien que nous ne soyons pas d'accord avec Postes Canada, cette menace souligne l'importance de renforcer notre convention collective contre la sous-traitance de l'ensemble de notre travail.

Récupération à l'interne


Depuis de nombreuses années et de part et d'autre du pays, Postes Canada fait appel à des entrepreneurs pour effectuer des cueillettes auprès des clients, ainsi que livrer les colis et les sacs de relais destinés aux factrices et facteurs. Ces conducteurs et conductrices des services urbains fusionnés (SUF) sont exploités par Postes Canada et par l'entreprise qui les embauche. Ils reçoivent des salaires inférieurs aux nôtres, bénéficient de moins d'avantages sociaux et n'ont pas de régime de retraite. Certains d'entre eux transportent le courrier depuis des décennies. Les conducteurs et conductrices des SUF constituent l'une des possibilités de récupération à l'interne que le Syndicat a présentées à l'employeur, et ce dernier a d'ailleurs déjà récupéré des SUF à l'interne à certains endroits cette année.

Les nettoyeuses et nettoyeurs constituent un autre groupe de travailleurs qui sont à nos côtés tous les jours et qui sont exploités par le système de sous-traitance de Postes Canada. Le montant de leurs contrats est partagé entre les entrepreneurs et les sous-traitants, et les travailleuses et travailleurs reçoivent ce qui reste. Dans de nombreux endroits, ces travailleuses et travailleurs se battent pour obtenir le salaire minimum provincial en guise de rémunération pour des tâches que beaucoup d'entre nous ne feraient pas. Ils ont droit à des avantages sociaux minimes et n'ont pas de régime de retraite. Nous ne nous excuserons pas d'essayer d'aider les travailleuses et travailleurs qui nous ont aidés à rester en sécurité durant la pandémie, et nous avons négocié avec succès pour d'autres travailleuses et travailleurs exploités dans le passé.

Le dimanche 24 novembre, Postes Canada a rejeté catégoriquement certaines de nos propositions concernant les effectifs du groupe 1, et elle a de nouveau refusé de discuter du reste de nos revendications à ce sujet. Elle a également refusé de discuter de la sous-traitance et de la récupération à l'interne pour l'unité urbaine.

Postes Canada a rejeté les propositions du Syndicat visant à assurer des volumes de courrier adéquats pour tous les itinéraires des FFRS, et elle a déclaré qu'elle n'était pas prête à discuter de la sécurité d'emploi des FFRS pour le moment.

Solidarité,



Jan Simpson
 Présidente nationale

